

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 11 AVRIL 2011

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle des délibérations, ce onzième jour d'avril, de l'an deux mille onze, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur René Martineau.

SONT PRÉSENTS : René Martineau Maire
 Léopold Larouche Conseiller (1)
 Jocelyne Lefebvre Conseillère (2)
 Jocelyne Wheelhouse Conseillère (4)
 Olivier Lemieux Conseiller (6)

ABSENT : Claude Hardy Conseiller (5)

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

OUVERTURE La séance est ouverte à 19h30 par monsieur René Martineau, maire de La Motte.

11-04-036 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Léopold Larouche, appuyée par madame Jocelyne Lefebvre, que l'ordre du jour soit adopté tout en laissant l'item affaires nouvelles ouvert.

ADOPTÉE

11-04-037 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 MARS 2011**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par monsieur Léopold Larouche, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars, soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

INTERVENTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux interventions du public.

INFORMATIONS AVEC DÉCISION

11-04-038 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – CRSBP**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Olivier Lemieux, appuyée par madame Jocelyne Wheelhouse, d'autoriser les frais de déplacement et de repas de madame Jocelyne Lefebvre afin d'assister à l'assemblée générale annuelle du CRSBP le 26 mai prochain à Ville-Marie.

ADOPTÉE

11-04-039 **RECONNAISSANCE DU BÉNÉVOLAT – BIBLIO**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Olivier Lemieux, appuyée par madame Jocelyne Wheelhouse, d'autoriser le paiement de cent dollars (100 \$) au Réseau Biblio pour la remise d'un présent pour la reconnaissance de dix ans de bénévolat de mesdames Nicole Richard et Carole Gamache, ainsi que d'accorder un budget maximal de cinquante dollars (50 \$) pour organiser une réception en leur honneur.

ADOPTÉE

11-04-040 **MARCHE POUR LA VIE – FINANCEMENT**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Léopold Larouche, appuyée par madame Jocelyne Lefebvre, d'assurer les coûts jusqu'à concurrence de deux cents dollars (200 \$) au comité organisateur de la Marche pour la vie.

ADOPTÉE

11-04-041 **FERMETURE DES CHEMINS – MARCHE POUR LA VIE**

ATTENDU que la municipalité de La Motte, en collaboration avec deux citoyennes, organise sur son territoire l'activité «La Marche pour la Vie», le samedi 7 mai 2011 ;

ATTENDU que La Marche pour la Vie est un circuit se tenant sur le chemin du Quai et le chemin du Lac La Motte ;

ATTENDU que la Municipalité s'engage à assurer une bonne sécurité ;

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Olivier Lemieux, appuyée par madame Jocelyne Wheelhouse, d'appuyer la demande de fermeture temporaire du chemin du Lac La Motte et du chemin du Quai.

ADOPTÉE

11-04-042 **FINANCEMENT DU SOUPER-THÉÂTRE – ÉCOLE TÉTREAULT**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par Madame Jocelyne Lefebvre, d'acheter une affiche publicitaire au coût de soixante-quinze dollars (75\$) pour la promotion du souper-théâtre qui a pour but de financer les activités de fin d'année, ainsi qu'un voyage linguistique dans deux ans.

ADOPTÉE

COMPTES-RENDUS**COMPTE-RENDU DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :**

Le Conseil prend connaissance du compte-rendu des activités de l'agente de développement du 14 mars au 11 avril 2011.

ENVIRONNEMENT

11-04-043 **PROGRAMME FONDS CHANTIER CANADA-QUÉBEC (VOLETS COLLECTIVITÉS ET GRANDES VILLES) FCCQ**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par madame Jocelyne Wheelhouse, d'autoriser la présentation du projet de planification et d'évaluation pour la conception d'infrastructure permettant le traitement des eaux pluviales et des eaux grises et de confirmer son engagement à payer sa part des coûts admissibles, qui sont établis à quinze pourcent (15 %), dans le cadre du Programme Fonds chantier Canada-Québec (FCCQ). Sous condition que la soumission soient accepté

ADOPTÉE

PROTECTION INCENDIE

11-04-044 **DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR BORNE SÈCHE**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Olivier Lemieux, appuyée par monsieur Léopold Larouche, de mandater la Firme Dessau Soprin afin de faire les démarches nécessaires afin d'obtenir un certificat d'autorisation pour l'installation d'une borne sèche, au ruisseau double, tel que prévu au schéma de couverture de risque en incendies.

ADOPTÉE

11-04-045 **CONGRÈS DES CHEFS POMPIERS**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Olivier Lemieux appuyée par madame Jocelyne Wheelhouse, d'autoriser le chef pompier de la brigade Rivière-Héva et La Motte à assister au congrès des chefs pompiers et d'informer la municipalité de Rivière-Héva que nous acceptons qu'il y ait un partage des coûts d'inscription, de déplacement, d'hébergement et de repas d'une façon qui sera à déterminer.

ADOPTÉE

AFFAIRES NOUVELLES

Les sujets ajoutés sont : Fermeture des chemins – Marche pour la vie et Conseiller juridique conjoint.

FINANCES ET ADMINISTRATION

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois de mars 2011.

11-04-046 **APPROBATION DES COMPTES**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par monsieur Léopold Larouche, que les comptes du mois de mars 2011, soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de trente-deux mille deux cent trente-six dollars et vingt sous. (32 236.20 \$)

ADOPTÉE

11-04-047 **ACHAT DE TOILE SOLAIRE**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par monsieur Léopold Larouche, d'autoriser l'achat de six (6) toiles solaires pour le bureau municipal, au coût unitaire de quarante-neuf dollars et quatre-vingt-dix-neuf sous (49.99 \$) chez Sears.

ADOPTÉE

11-04-048 **ENTENTE DE TARIFICATION – BANQUE NATIONALE**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par madame Jocelyne Lefebvre, d'accepter l'entente de tarification de la Banque Nationale et d'autoriser monsieur René Martineau, maire ainsi que madame Rachel Cossette, directrice générale, à signer tous les documents nécessaires à l'intégration du nouveau service de Perception de comptes électroniques et d'agent concentrateur qui entrera en vigueur le 1^{er} juin 2011.

ADOPTÉE

11-04-049 **FORMATION WORD ET EXCEL INTERMÉDIAIRE 2007**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par monsieur Olivier Lemieux, d'autoriser l'inscription de madame Rachel Cossette, directrice générale aux cours de formation Word intermédiaire 2007 et Excel intermédiaire 2007, au coût de cent vingt dollars (120 \$) chacun, plus les frais de manuel, dispensés par le Service aux entreprises de la Commission scolaire Harricana.

ADOPTÉE

11-04-050 **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2010**

Le conseil prend acte du dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2010, tel que présenté par monsieur Daniel Tétreault, vérificateur pour l'année 2010.

ADOPTÉE

11-04-051 **MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 10-06-084**

ATTENDU QUE la municipalité a adopté la résolution 10-06-084, concernant un emprunt au fond de roulement;

ATTENDU QUE la municipalité désire modifier le montant emprunté au fond de roulement;

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par Léopold Larouche, de faire un emprunt au fond de roulement de vingt mille dollars pour une période de deux ans.

ADOPTÉE

11-04-052 **QUÉBEC EN FORME – ANIMATION DE GYMNASSE**

CONSIDÉRANT QUE l'investissement en formation et le financement de ressources humaines en animation par Québec en Forme – MRC d'Abitibi depuis 2 ans dans les milieux ruraux;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition de saines habitudes de vie chez nos enfants est une priorité, et que les effets bénéfiques peuvent aussi avoir un impact sur leur comportement social et leur performance scolaire;

CONSIDÉRANT QUE Québec en Forme demande un engagement plus formel de la part des municipalités pour débiter ou poursuivre son financement;

CONSIDÉRANT QUE l'agente de développement appuie ces projets d'animation pour les jeunes de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité pourra évaluer le succès du projet grâce au rapport d'évaluation et au relevé des présences fourni par l'agente de développement ou la personne responsable de ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE Québec en Forme ne sera pas toujours présent dans le milieu, mais que le financement actuel de ce projet permet d'explorer un moyen de donner un environnement favorable à l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes.

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par madame Jocelyne Wheelhouse, d'informer Québec en Forme-MRC d'Abitibi que la municipalité accepte le contrat et pourra évaluer la pertinence et les possibilités de poursuivre le projet dans les années à venir, avec ou sans le financement de Québec en Forme.

ADOPTÉE

11-04-053

QUÉBEC EN FORME – ANIMATION ESTIVALE

CONSIDÉRANT QUE l'investissement en formation et le financement de ressources humaines en animation par Québec en Forme – MRC d'Abitibi depuis 2 ans dans les milieux ruraux;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition de saines habitudes de vie chez nos enfants est une priorité, et que les effets bénéfiques peuvent aussi avoir un impact sur leur comportement social et leur performance scolaire;

CONSIDÉRANT QUE Québec en Forme demande un engagement plus formel de la part des municipalités pour débiter ou poursuivre son financement;

CONSIDÉRANT QUE l'agente de développement appuie ces projets d'animation pour les jeunes de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité pourra évaluer le succès du projet grâce au rapport d'évaluation et au relevé des présences fourni par l'agente de développement ou la personne responsable de ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE Québec en Forme ne sera pas toujours présent dans le milieu, mais que le financement actuel de ce projet permet d'explorer un moyen de donner un environnement favorable à l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes.

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par madame Jocelyne Lefebvre, d'informer Québec en Forme-MRC d'Abitibi que la municipalité accepte le contrat et pourra évaluer la pertinence et les possibilités de

poursuivre le projet dans les années à venir, avec ou sans le financement de Québec en Forme.

ADOPTÉE

11-04-054 **AVIS JURIDIQUE 11-02-021**

ATTENDU QUE la municipalité a fait la demande d'un avis juridique par la résolution 11-02-021;

ATTENDU QUE la municipalité désire obtenir un deuxième avis;

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Olivier Lemieux, appuyée par madame Jocelyne Wheelhouse, de demander un deuxième avis juridique à un autre cabinet d'avocat.

ADOPTÉE

11-04-055 **PACTE RURAL – AMÉLIORATION DES AIRES DE JEUX**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par Monsieur Léopold Larouche, d'informer la MRC d'Abitibi que la municipalité appuie le projet d'amélioration des aires de jeux, présenté par la Table de concertation de La Motte au Pacte rural.

ADOPTÉE

11-04-056 **CONSEILLER JURIDIQUE CONJOINT**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Olivier Lemieux, appuyée par monsieur Léopold Larouche, de mandater un conseiller juridique, conjointement avec la municipalité de Rivière-Héva, de demander un avis juridique concernant « L'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de services et la mise en commun d'équipements complémentaires » ainsi que « L'entente relative à l'agrandissement de la caserne de pompiers de la municipalité de Rivière-Héva et à la fourniture de services à la municipalité de La Motte ».

ADOPTÉE

QUESTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux questions du public.

CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

11-04-057 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par MONSIEUR Olivier Lemieux, de LEVÉE LA SÉANCE.

Il est 21h02.

ADOPTÉE

Directrice générale
et Secrétaire-trésorière

Maire

«Je, René Martineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

11-04-038	11-04-038	11-04-040
11-04-042	11-04-045	11-04-046
11-04-047	11-04-049	11-04-054

Signé ce dix-huitième jour d'avril
de l'an deux mille onze